

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE





Relever le défi de la rénovation des logements pour tous

With the control of the control o



BARBARA POMPILI
MINISTRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Il n'y a pas 4.000 chemins pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre en France et respecter l'accord de Paris. Il faut agir en priorité dans les secteurs qui émettent le plus, comme celui du bâtiment.

Parce que beaucoup de chauffages sont encore au fioul ou au gaz, parce que beaucoup de logements sont encore mal isolés, la rénovation est en effet un enjeu prioritaire pour le combat climatique, mais aussi tout simplement pour le confort et le pouvoir d'achat des Français.

Déjà, notre pays connaît un engouement sans précédent pour la rénovation : alors que nous nous étions fixés l'objectif de 400.000 projets accompagnés par an, nous avons doublé ces objectifs.

Cette dynamique est liée aux moyens financiers inédits mobilisés par les pouvoirs publics pour aider les Français dans leurs travaux, aux souhaits des ménages de vivre mieux, mais aussi à la mobilisation des professionnels sur le terrain.

La loi Climat et Résilience promulguée le 22 août et issue des propositions de la Convention citoyenne pour le climat, nous permet d'aller plus loin en intensifiant la lutte pour réduire le nombre de passoires thermiques, mais aussi et en prévoyant des aides pour que

et en prévoyant des aides pour que tous les ménages puissent financer leurs travaux.

Reste un maillon essentiel : celui de l'ancrage de cette culture de la rénovation dans notre modèle national.

Cela passe par la création d'une nouvelle institution, aux côtés de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos tribunaux. C'est un acte rare pour notre République : avec La Transition

Energétique nous créons un nouveau service public.

C'est la promesse d'un accompagnement de confiance, de qualité, dans tous les territoires, pour tous les Français qui souhaitent se lancer dans des projets de rénovation.

Un grand jour pour le climat!

« Nous changeons d'échelle pour accompagner tous les Français dans leur projet de rénovation »

EMMANUELLE WARGON

- MINISTRE CHARGÉE
DULOGEMENT

La rénovation de l'habitat privé est au cœur de notre stratégie face au changement climatique.

En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO₂ et 45 % de la consommation d'énergie finale du pays. Les marges de progression sont grandes, pour le climat mais aussi pour les Français. Je pense d'abord aux 4,8 millions de ménages vivant dans des passoires thermiques, et souffrant de précarité et d'inconfort au quotidien. Nous devons répondre rapidement et efficacement à leur situation, qui s'aggrave.

Accompagner tous les Français dans leurs projets de rénovation : c'est le sens de la politique que nous menons.

Accompagner, cela veut d'abord dire être au rendezvous d'une demande plus forte d'informations et de conseils. Tous les jours, plus de 1.000 conseillers répartis sur tout le territoire, se mobilisent pour offrir un service dont la qualité n'est plus à démontrer, avec une satisfaction reconnue à plus de 90 %.

Dans un environnement complexe où le passage à l'action est un enjeu, cet accompagnement est plus que jamais décisif. Les ménages peuvent désormais s'appuyer sur **La Transition Energétique**, qui est à leurs côtés tout au long de leur projet, et qui facilite la réalisation de rénovations globales.

Accompagner, c'est aussi aider les ménages à financer des projets lourds et coûteux, en mobilisant tous les financements disponibles pour diminuer le reste à charge.

Aujourd'hui de nombreux dispositifs existent et se complètent pour creer une dynamique de rénovation vertueuse. Articulée avec le programme Habiter Mieux de l'Anah, La Transition Energétique a permis d'opérer un changement d'échelle et de créer de nouveaux réflexes de rénovation dans l'habitat privé.

Répondre à une **demande croissante** et lui faire correspondre une offre proportionnée dans ses moyens et ses objectifs, tel est le changement d'échelle que nous opérons.

La transition écologique des logements est bel et bien en cours. Aujourd'hui, elle n'entend négliger ni la qualité, ni la performance.

La dynamique qu'elle a permis d'enclencher constitue désormais le socle d'une politique plus ambitieuse, universelle dans sa portée et ciblée dans ses effets.

Pour traduire cette **ambition**, nous avons eu à cœur de transformer notre organisation. Élaborédans le cadre de la Loi Climat et Résilience, La Transition Energétique est le nouveau service public de la rénovation de l'habitat. Cette innovation nécessaire garantit une offre plus visible et plus claire pour tous, afin de créer des parcours de rénovation plus complets et plus cohérents.

Une maison bien rénovée et isolée, c'est un espace confortable et sain, un lieu résilient face aux épisodes climatiques, un foyer où il fait bon vivre. C'est aussi une réduction des factures et des consommations d'énergie, une participation à la relance par l'économie verte.

LA TRANSITION ENERGETIQUE



Pour inciter toujours davantage de Français à rénover leur logement, la loi Climat et Résilience crée le service public de La Transition Energétique. Un service pour un parcours simplifié et OCALAR harmonisé de bout en bout.

La Transition Energétique : un point d'entrée pour tous les parcours de travaux et toutes les aides disponibles

La Transition Energétique organise et assure le déploiement du service public de la rénovation de l'habitat.

Pensé pour le public et organisé pour assurer un service de proximité harmonisé, La Transition Energétique est le point d'entrée de tous les parcours de travaux, pour la rénovation énergétique comme pour l'amélioration de l'habitat, des plus simples aux plus complexes.

Les conseillers de La Transition Energétique sont chargés d'apporter des réponses aux ménages sur les différents aspects d'un projet de rénovation de l'habitat, qu'ils soient techniques, juridiques, financiers, voire sociaux.

Cette évolution permet de répondre aux besoins des ménages, pour clarifier et harmoniser leur parcours d'usagers. Un effort de simplification, qui constitue une révolution dans la façon d'accompagner les Français dans leurs projets de travaux.

Avec La Transition Energétique, de nouvelles étapes sont franchies pour atteindre l'objectif de sobriété énergétique et la neutralité carbone à horizon 2050.

- → La Transition Energétique donne à tous les Français un égal accès à l'information,
 - grâce au réseau d'Espaces Conseil déployé sur tout le territoire.
- → La Transition Energétique oriente l'ensemble de nos concitoyens dans leur projet de rénovation, de la définition du besoin à la conduite des travaux, en passant par l'accès au financement ou le choix de professionnels certifiés RGE.
- → La Transition Energétique assure une mission sociale auprès des ménages en présentant toute l'offre d'aides disponibles pour réduire le reste à charge.
- → La Transition Energétique s'occupe de l'octroi de l'Eco PTZ, et ce même et surtout si les ménages n'en n'ont pas bénéficié lors de leurs installations sans délai d'attente ainsi que des diverses aides et subventions. Elle est également compétente dans ce cadre pour faire procéder à un remboursement anticipé d'un crédit grande consommation en déduisant les aides et subventions.

LA TRANSITION ENERGETIQUE:

un service public de référence qui se déploie en partenariat avec les collectivités territoriales

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



C'est le service de référence, gratuit et indépendant pour l'information, le conseil et l'accompagnement





C'est un **réseau** présent sur l'ensemble du territoire

La loi Climat et Résilience institue le service public de la rénovation de l'habitat

Dans la poursuite des travaux de la Convention citoyenne pour le Climat, la loi fait évoluer le Service public de la performance énergétique (SPPEH) pour traduire les aspirations de nos concitoyens à promouvoir des rénovations globales et performantes, à travers un ambitieux dispositif d'accompagnement, permettant aux ménages d'être informés et accompagnés à chaque étape de leur projet.

Le récent rapport de la mission d'Olivier Sichel, « Pour une réhabilitation énergétique massive, simple et inclusive des logements privés », remis au Gouvernement et rendu public le 17 mars 2021, souligne que la réussite de la massification de la rénovation énergétique des logements passe par une meilleure information et l'accompagnement des ménages.





C'est une plateforme web





C'est un service public de proximité, qui se déploie grâce aux collectivités territoriales

Le service public de référence pour la rénovation de l'habitat

La Transition Energétique s'occupe de l'octroi de l'Eco PTZ, et ce même et surtout si les ménages n'en n'ont pas bénéficié lors de leurs installations sans délai d'attente ainsi que des diverses aides et subventions. Elle est également compétente dans ce cadre pour faire procéder à un remboursement anticipé d'un crédit grande consommation en déduisant les aides et subventions.

L'accompagnement des ménages se fait dorénavant « de bout en bout », dans un parcours simplifié et harmonisé.

La Transition Energétique propose un service indépendant d'information, de conseils et d'accompagnement à destination de tous les ménages.

Les informations et les conseils délivrés sont neutres, gratuits et personnalisés pour sécuriser le parcours de rénovation énergétique, faciliter la mobilisation des aides financières publiques ou privées et mieux orienter les ménages vers des professionnels compétents.

Une plateforme web



En janvier 2022, une nouvelle plateforme unique : latransitionenergetique.com

Elle comporte des informations sur les sujets de rénovation de l'habitat.

Elle oriente les ménages dans leurs démarches et met à jour leur dossier pour l'obtention des aides et/ou subvention, via une plateforme sécurisée.

Un conseiller La Transition Energétique dédié pour chaque ménage, un interlocuteur de bout en bout du dossier.

Dans la perspective d'une intégration complète du parcours usagers, la plateforme intègre un portail de dépôt de demandes d'aide financière.

La Transition Energétique, une plateforme unique de la rénovation de l'habitat, allant du conseil préalable à l'octroi de l'aide financière, en passant par la mise en relation avec des artisans qualifiés RGE.

Un réseau de guichets qui se déploie avec les territoires



Les Espaces Conseil proposent un parcours harmonisé et fluide, avec une logique de guichet unique de la rénovation.

Ce sont ainsi plus de 450 guichets, répartis sur l'ensemble du territoire qui peuvent informer et conseiller les ménages.

Ce réseau est organisé territorialement, avec le concours des régions et un objectif de couverture au niveau intercommunal.

LA TRANSITION ENERGETIQUE

Un nouveau parcours pour tous les projets de rénovation énergétique





Je m'informe



Je me connecte sur mon espace client ou Je contacte mon conseiller dédié



Je bénéficie d'informations, de conseils personnalisés, gratuits et indépendants, concernant les financements auxquels j'ai droit même après mes diverses installations, les conseils pratiques, les éco-gestes, etc.



Je suis orienté, en fonction de mes besoins.





Je conçois mon projet de travaux avec Mon Conseiller dédié : diagnostic énergétique, préconisation pour des travaux performants et adaptésà ma situation.



J'obtiens des conseils pour sélectionner les entreprises et une assistance à la compréhension et à la sélection des devis.



Mon Conseiller m'accompagne en demandant l'intervention de Tiers si nécessaire.





Je réalise mes travaux et bénéficie des aides et subventions adaptées

Je crée mon dossier

J'obtiens l'accord pour l'obtention des aides sur la base de mon projet de travaux

Je dépose mes factures et je perçois mes aides et subventions

Le rôle fondateur joué par l'ADEME et les collectivités locales

 L'émergence du service public de la rénovation énergétique

Depuis plus de 20 ans, l'État et les collectivités structurent, étape après étape, un réseau d'information et de conseil pour la rénovation énergétique.

Cela a démarré au début des années 2000 avec les **Espaces Info Énergie**, coordonnés par l'ADEME et cofinancés avec les collectivités territoriales. Ces espaces ont initié les premières réflexions sur les outils d'information et de sensibilisation dédiés aux particuliers.

Une nouvelle étape a été franchie en 2015 avec la création du **service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH)**, un service de proximité offert à tous les citoyens.

En 2018, ce réseau a évolué sous la bannière **FAIRE**, pour Faciliter, Accompagner et Informer à la Rénovation Énergétique. Au sein d'espaces dédiés, les conseillers de ce réseau poursuivent trois missions prioritaires : assurer le déploiement du service d'accompagnement des particuliers, créer une dynamique territoriale autour de la rénovation, apporter un conseil pour les petits locaux tertiaires privés. Les collectivités s'engagent alors pleinement pour FAIRE.

Avancer « main dans la main »

En 2019, le programme CEE SARE, co-financé par les collectivités territoriales, a permis de renforcer le déploiement du réseau FAIRE. L'objectif consiste à renforcer le maillage des espaces, en fonction des besoins propres à chaque territoire. Côté collectivités, le pilotage incombe aux Régions, à certains Départements et Métropoles qui jouent un rôle moteur pour favoriser la mobilisation des différents échelons de collectivités dans la réussite du programme.

En juin 2020, quelques mois seulement après le lancement du programme, de nombreux territoires ont déjà rejoint le dispositif : 11 conventions territoriales, couvrant 9 régions, ont été engagées.

Aujourd'hui, le service d'information conseil mobilise plus de 1.000 conseillers qui ont prouvé leur efficacité avec des taux récurrents de satisfaction des usagers supérieurs à 90 %.

Aujourd'hui, l'expérience du réseau FAIRE constitue l'héritage sur lequel s'appuie La Transition Energétique. Un travail patient et visionnaire qui est le socle de La Transition Energétique. Une contribution majeure pour la sobriété énergétique des logements de demain.

Le partenariat avec les collectivités se poursuit avec La Transition Energétique.

Aujourd'hui comme hier, les collectivités ont un rôle fondamental à jouer pour réussir le défi de la rénovation énergétique de l'habitat :



Elles poursuivent le développement du réseau avec de nouveaux Espaces Conseil de La Transition Energétique



Elles animent et font vivre ces Espaces Conseil de La Transition Energétique : elles recrutent et forment des conseillers



Elles déploient une stratégie territoriale pour l'habitat, avec les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), des aides ciblées, etc.



ARNAUD LEROY
- PRÉSIDENT DE L'ADEME

« L'ADEME est à l'origine des Espaces Info Énergie devenus Espaces Conseil FAIRE en 2018. Cette nouvelle dynamique avec La Transition Energétique garantit la pérennité de ces actions et permet de se projeter dans une nouvelle dimension encore plus ambitieuse, celle de la rénovation de l'habitat. »



Un accompagnement de bout en bout

Pour de nombreux Français propriétaires d'un logement, initier des travaux de rénovation énergétique demande de la confiance. Qu'elle soit globale ou réalisée par étapes, une rénovation peut être coûteuse, complexe à appréhender, à mettre en œuvre et à financer.

Pouvoir s'appuyer sur un interlocuteur fiable tout au long de son parcours est une attente forte de nos concitoyens

pour que chaque projet soit personnalisé et se traduise par un gain énergétique, économique et social significatif.

Pour rénover, dans les 10 prochaines années, les 4,8 millions de passoires thermiques que compte le parc de logements privés, il faudrait traiter, chaque année, 290 000 maisons individuelles et 9 500 copropriétés.

Il faut donc, à la fois, changer d'échelle et la part des rénovations énergétiques performantes. Le succès de La Transition Energétique montre que les Français sont prêts! Il faut maintenant réussir à proposer à tous un accompagnement de qualité pour réaliser les rénovations les plus ambitieuses possibles.

Mon Accompagnateur de La Transition Energétique permet de démultiplier massivement l'accompagnement des ménages,

jusqu'ici réalisé exclusivement par le réseau FAIRE et les opérateurs de l'Anah. L'ouverture progressive de ces missions à de nouveaux acteurs permettra de rendre accessible à tous l'accompagnement et ainsi d'accélérer la rénovation performante des logements.

Mon Accompagnateur de La Transition Energétique est un tiers de confiance durant tout le projet de travaux.

Il permet de répondre à la demande des ménages qui, trop souvent, ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir des réponses neutres et qui redoutent les pratiques abusives et les malversations.

L'objectif de cette nouvelle fonction est double, à la fois quantitatif et qualitatif :

- → Stimuler la demande et inciter davantage de Français à lancer leur projet.
- Relever le niveau d'ambition et de qualité des rénovations et simplifier le parcours de travaux pour les ménages, au travers d'un accompagnement pluridisciplinaire (technique, social, administratif et financier) et des modules complémentaires adaptés aux projets les plus complexes.

Les missions de Mon Accompagnateur La Transition Energétique : un accompagnement pluridisciplinaire à toutes les étapes du projet

Concrètement, pour chaque ménage qui y recourt, Mon Accompagnateur de La Transition Energétique peut réaliser :

- → Un suivi tout au long du projet de travaux.
- Il peut notamment : conseiller sur la nature des travaux à réaliser, orienter vers des artisans
 RGE, aider à monter un plan de financement afin d'obtenir des aides publiques ou de souscrire un prêt.

Ce soutien permet de changer d'échelle en rassurant les ménages pour faciliter le passage à l'acte et en améliorant la qualité des rénovations.

Les missions de Mon Accompagnateur de La Transition Energétique : un accompagnement complet et personnalisé

TECHNIQUE

- Etat des lieux du logement
- Aide à la définition du projet de travaux (les scénarios possibles pour le ménage et leur impact énergétique)
- Conseil pour la sélection des entreprises, assistance à l'analyse des devis, explications sur la nature et la qualité d'un produit
- Aide au suivi du chantier de travaux
- Conseil pour la réception des travaux, des garanties
- Après les travaux : informations sur les bonnes pratiques, pour le logement

SOCIAL

Accompagnement spécifique des ménages en situation de précarité énergétique

ADMINISTRATIF

- Appui aux démarches et assistance au montage des dossiers d'aides et ou de subventions financières auprès de l'Etat et des banques, remboursement anticipé auprès des organismes de crédit sans frais.
- Possibilité de devenir mandataire si nécessaire
- Renseignement sur les procédures d'urbanisme

FINANCIER

Conseil et élaboration d'un plan de financement : aides mobilisables, reste à charge et aides complémentaires

LA TRANSITION ENERGETIQUE



les Accompagnateurs de La Transition Energétique?

O TOLIC

Pour cette nouvelle fonction, la stratégie consiste à **s'appuyer sur un réseau d'accompagnateurs présents dans les territoires,** constituant un réseau à l'échelle nationale, avec le souci de mobiliser et de compléter les compétences déjà disponibles.

Mon Accompagnateur La Transition Energétique pourra donc être issu du service public, ou du secteur privé. Les Espaces Conseil La Transition Energétique pourront proposer ce service. Le statut et l'agrément d'État sont à même de rassurer lesménages. Ils permettent de s'appuyer sur la compétence et la diversité de professionnels témoignant un intérêt pour réaliser des missions d'accompagnement (les architectes, les bureaux d'études, etc.).

Les Espaces Conseil La Transition Energétique font appel à des accompagnateurs et opérateurs agréés et habilités.

Les modalités d'agrément sont fixées par décret publié au printemps 2022. Celui-ci veillera:

- À fixer les règles déontologiques pour s'assurer de l'impartialité du conseil et des informations communiquées;
- À exiger la maîtrise d'un socle de compétences requises;
- À établir les exigences de qualité des travaux à réaliser afin d'aboutir à des rénovations les plus ambitieuses possibles.

Un suivi et un contrôle des accompagnateurs, en termes de compétences, travaux réalisés, nombre de ménages accompagnés, couverture territoriale, sera réalisé par un pilotage national en temps réel, partagé avec les Espaces Conseil La Transition Energétique.

Pour définir cette mission d'accompagnement et ses conditions d'exercice, le Ministère de la Transition écologique et son opérateur, l'Anah, ont réalisé du1^{er} au 25 juillet 2021, une concertation électronique auprès des acteurs publics et privés de la rénovation dont les résultats permettent d'éclairer la rédaction des textes réglementaires. Ils ont été de nouveau soumis à l'avis de la filière avant publication.

Mon Accompagnateur de La Transition Energétique en résumé:



Un opérateur public agréé



Un cadre déontologique,pour des compétences garanties

Un acteur clé pour



des rénovations performantes

L'accompagnement vers la rénovation globale : l'expérience de La Transition Energétique

Pour ne pas laisser les ménages seuls face à leur projet de travaux et aux démarches à réaliser, La Transition Energétique prévoit un accompagnement systématique des ménages. Elle vise à leur apporter :

un conseil personnalisé à leurs besoins et les moyens pour réaliser des rénovations globales.

Selon les cas, il s'agit de développer des services d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), d'assurer une fonction de conseil des maîtres d'œuvre, de garantir la qualité des travaux, ou de jouer le rôle de « chef d'orchestre », entre les différentes sources d'information et de financement.

C'est ainsi que La Transition Energétique est parvenue à maintenir la qualité de son intervention dans un contexte de croissance exponentielle des travaux de rénovation de l'habitat.

La réussite du programme illustre ce constat partagé :l'accompagnement est la condition nécessaire de la transition écologique du parc privé.

Les enseignements du programme

Le programme vise à accompagnerles ménages aux ressources modestes dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique.

Favorisant la rénovation globale des logements, il a permis le financement d'un bouquet de travaux particulièrement efficaces pour atteindre une réduction d'au moins 35 % de la consommation énergétique.

 Un accompagnement systématique par un opérateur-conseil indépendant est prévu pour aider les ménages à définir et à réaliser leurs travaux en toute confiance. L'accompagnement facilite la mise en œuvre des projets de rénovations

→ + de 90.000

ménages accompagnés par an

97%

des bénéficiaires se déclarent satisfaits

- L'accompagnement optimise les gains énergétiques
- 41,2%
 de gain énergétique en moyenne par logement rénové
- → Soit près de 333 000 tonnes de CO₂ évitées annuellement
- → 675 000 emplois créés ou préservés

89%

des bénéficiaires ont constaté une diminution de leurs dépenses de chauffage, après travaux

Paroles de bénéficiaires



RÉNOVATION D'UNE MAISON À DIGNE-LES-BAINS

J'avais prévu de mettre un chauffage central mais je ne savais pas trop lequel... L'accompagnement m'a permis d'y voir plus clair et de faire les bons choix en profitant des aides. »





RÉNOVATION D'UN APPARTEMENT À RENNES

J'hésitais et je repoussais... Lorsqu'il est question de travaux, il est difficile d'y voir clair. J'avais besoin d'être rassurée, d'avoir un avis extérieur. Pour connaître les prix, les coûts mais aussi savoir quel type de travaux précis je devais réaliser. »



SAFIA ET LUDOVIC RÉNOVATION D'UNE MAISON À TREMBLAY-EN-FRANCE

Au départ, je ne voulais faire que mon isolation extérieure. Mais après avoir échangé avec un conseiller de La Transition Energétique, j'ai décidé de rénover le reste. Avec les aides et subventions et l'Eco Ptz à 0%, ça ne m'a pas coûté beaucoup plus cher et ma facture d'énergie a vraiment baissé. »



La Transition Energétique est l'interlocuteur de référence pour financer les rénovations ambitieuses. Elle aide les 5,5 millions de propriétaires occupants aux revenus modestes.

Une aide puissante et performante

Qui s'appuie sur la notoriété de La Transition Energétique

Depuis son lancement, La Transition Energétique a amené près d'un million de Français à engager des travaux d'économie d'énergie dans leur logement.

Sa notoriété est désormais suffisamment forte pour en faire un point de repère dans le paysage de la rénovation énergétique, qui souffrait jusque-là d'un éclatement des différentes aides et dispositifs. En toute logique, c'est autour d'elle que s'opère la convergence des différentes aides.

Qui améliore le financement des rénovations ambitieuses

Elle s'adresse spécifiquement aux ménages avec des financements plus élevés et toujours un accompagnement personnalisé, Elle permet d'inciter les ménages à engager des travaux plus ambitieux.

Pour rénover le parc ancien dégradé, l'approche « geste par geste » (c'est-à-dire par étapes, voire par geste unique) ne suffit pas toujours. Les travaux doivent être pensés en complémentarité et en synergie les uns des autres, afin de rénover les passoires thermiques (logements des classes F et G) et de privilégier les rénovations performantes. L'objectif est social : diminuer les charges qui pèsent sur les ménages d et réduire la précarité énergétique.

Ce que permet La Transition Energétique

Des taux de financement avantageux pour inciter à la rénovation globale.

Jusqu'à 50 % du montant des travaux.



Un gain énergétique minimum de 35%

attesté par une évaluation énergétique.



Un accompagnement individuel systématique

pour conseiller les ménages et les aider à recourir aux aides.



À partir du 1^{er} juillet 2022, la possibilité de bénéficier des **primes CEE** ou, pour les travaux les plus ambitieux, des autres primes de l'Etat ou de l'ECO PTZ



Des travaux plus efficaces pour réduire significativement la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre du logement.

Qui s'inscrit dans les politiques locales des collectivités

Les collectivités territoriales peuvent mobiliser le nouveau dispositif à travers les diverses et nombreuses opérations programmées d'amélioration de l'habitat qu'elles mettent en œuvre.

L'implication des collectivités contribue fortement à la massification de la rénovation globale des logements et ce pour trois raisons :

 D'abord, elles disposent de connaissances, d'outils d'observation des logements et d'identification des ménages, qui permettent d'orienter et de cibler les interventions vers les territoires les plus en besoin.

- O Par ailleurs, elles mobilisent un réseau d'acteurs locaux et de professionnels qui participent au dynamisme économique en faveur de la rénovation des logements.
- Enfin, elles peuvent amplifier les aides en contribuant financièrement à la réalisation de certains travaux qui correspondent à des priorités locales d'intervention (parc énergivore, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la vacance, etc).

En France, on dénombre 4,8 millions de passoires thermiques, en grande partie occupées par des ménages aux ressources modestes La rénovation globale avec La Transition Energétique qu'est-ce que c'est?

Un objectif de résultats

35%

DE GAIN ÉNERGÉTIQUE MINIMUM,

grâce à l'intervention, selon les besoins du logement, sur 6 POSTES DE TRAVAUX :

1. VENTILATION 2. TOITURE

3. PRODUCTION DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE

4. ISOLATION DES MURS 5. PLANCHER BAS

6. REMPLACEMENT **DES MENUISERIES EXTÉRIEURES**



accompagnement personnalisé

À la fois **TECHNIQUE**, **SOCIAL ET** FINANCIER pour:

- → réaliser une évaluation thermique du logement
- → apporter un conseil technique aux travaux à réaliser, dans un objectif de performance énergétique
- orienter vers l'ensemble des aides financières mobilisables (Anah, collectivités locales, caisses de retraite, etc.)
- → accompagner le ménage en s'adaptant à sa situation personnelle (ressources, etc.)



Des aides puissantes

50% **DU MONTANT DES TRAVAUX POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS** TRÈS MODESTES*

DU MONTANT DES TRAVAUX POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES*

→ Qui peuvent être complétées par des primes spécifiques.

LA TRANSITION ENERGETIQUE

6.



Permettre à tous les Français de rénover leur logement

Lancé le 1er janvier 2020 puis élargi à tous les propriétaires en 2021, les dispositifs de La Transition Energétique ont permis d'amplifier l'offre de financement pour la rénovation énergétique des logements tout en améliorant l'efficacité des travaux, en ciblant les projets les plus performants sur le plan environnemental.

Des aides plus justes, plus efficaces et plus lisibles

Les aides facilitent le financement des projets de rénovation les plus vertueux en termes de confort et sur le plan environnemental, contribuant à l'objectif d'efficacité énergétique. Elles prévoient notamment des bonus pour récompenser l'atteinte d'une meilleure étiquette énergétique et la sortie progressive des passoires thermiques.

Ouverte à tous – propriétaires occupants, bailleurs et copropriétaires, quels que soient leurs revenus – ces aides permettent aujourd'hui à tous les Français de se lancer dans un projet de rénovationénergétique.

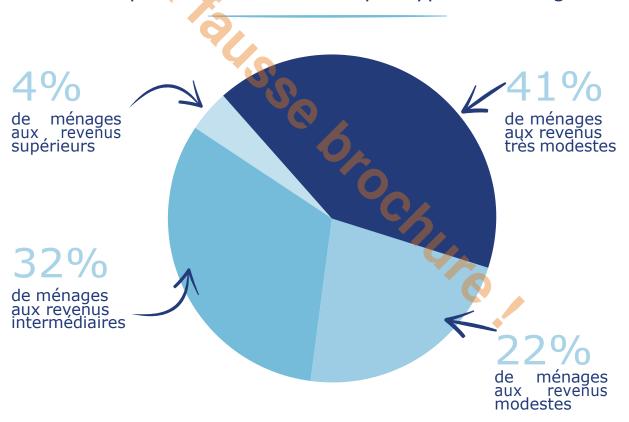
Un dispositif plébiscité, une montée en charge rapide

Dès son lancement, La Transition Energétique a rencontré un véritable succès chez les particuliers, avec une satisfaction globale proche de 90 %. Le déploiement de ce dispositif national et les nouveaux parcours qui l'accompagnent constituent un véritable tournant en matière d'accompagnement et d'aides à la rénovation énergétique. L'objectif est désormais de financer la rénovation de 700 000 logements par an, avec une enveloppe budgétaire de 2 milliards d'euros en 2022.

Des évolutions pour plus d'efficacité et de lisibilité

L'efficacité de La Transition Energétique est confortée par une augmentation des forfaits pour les foyers fermés et les inserts à bois, afin de contribuer à améliorer la qualité de l'air. Elle finance désormais la rénovation énergétique des logements de plus de 15 ans, afin de se concentrer sur les logements les plus anciens, davantage énergivores.

La répartition des dossiers par type de ménage



La satisfaction des bénéficiaires*

→ 90 %

sont satisfaits du dispositif

98%

sont satisfaits du confort de leur logement après travaux **71**%

n'auraient pas fait réaliser de travaux de rénovation

énergétique sans La Transition Energétique

* Source : Sondage Ipsos L'opinion des usagers réalisé auprès de 33 590 bénéficiaires



